



**ORGANIZATION OF
AFRICAN UNITY**

Secretariat
P. O. Box 3243

منظمة الوحدة الافريقية
السكرتاريه
ص. ب. ٣٢٤٣

**ORGANISATION DE L'UNITE
AFRICAINNE**

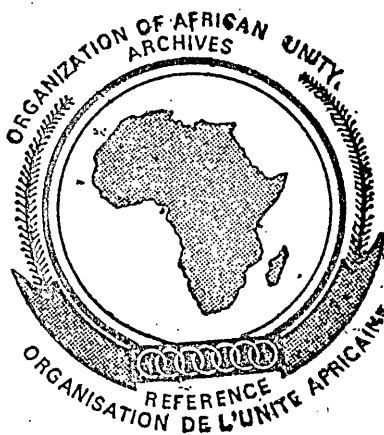
Secretariat
B. P. 3243

اديس ابابا * Addis Ababa

CONSEIL DES MINISTRES
TRENTE ET UNIEME SESSION ORDINAIRE
KHARTOUM, SOUDAN

CM/894 (XXXI)

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL ADMINISTRATIF
SUR LA REUNION EXTRAORDINAIRE DU COMITE AD HOC
DE L'OUA SUR LA SECHERESSE ET LES AUTRES CALAMITES NATURELLES
BANJUL (GAMBIE) 21-23 mars 1978



RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL ADMINISTRATIF
SUR LA REUNION EXTRAORDINAIRE DU COMITE AD HOC
DE L'OUA SUR LA SECHERESSE ET LES AUTRES CALAMITES NATURELLES
BANJUL (GAMBIE) 21 - 23 mars 1978

Conformément à la Résolution CM/Res. 616 (XXX) Tripoli 20-28 février 1978, le Comité Ad Hoc de l'OUA sur la sécheresse et les autres calamités naturelles s'est réuni en session extraordinaire à Banjul (Gambie) du 21 au 23 mars 1978 pour examiner la situation difficile que traversent certains Etats membres de l'Organisation suite à la brutale réapparition de la sécheresse dans les Pays du Sahel, en République démocratique de Guinée, en Guinée Bissau et suite également aux récents dommages causés par le cyclone tropical Georgia à Madagascar et aux récents ravages causés par les déprédateurs tant au Sahel que dans les pays riverains de la Mer Rouge. Le Comité était invité également selon les termes de la Résolution à formuler des recommandations pour ce qui est des actions d'urgence à engager par l'OUA et tracer un canevas de stratégie d'intervention à moyen et à long terme.

Le présent rapport relate le déroulement de cette réunion et présente les principales recommandations adoptées. Il a été également joint en annexe les déclarations du Président de la République de Gambie, du Secrétaire Général Administratif de l'OUA, le discours de clôture prononcé par le Ministre Gambien du Développement rural et des Ressources Naturelles ainsi que la Motion de Remerciements adressés par le Comité au Gouvernement et au peuple Gambien.

...

Le Comité a désigné son bureau qui se compose comme suit :

- Président : TCHAD

- Rapporteur : ZAIRE

La séance s'est déroulée sous la présidence du Ministre du Tchad. Cette séance a été solennellement ouverte par S.E. Sir Alhadji Dawda Kairaba Jawara, Président de la République de Gambie et Président en exercice du CILSS.

Après avoir souhaité la bienvenue aux délégués, et félicité le Secrétaire général de l'OUA pour avoir réussi à réunir ce Comité Ad Hoc de l'OUA sur la sécheresse à peine 15 jours après le Conseil des Ministres de Tripoli, le Chef de l'Etat gambien a souligné notamment la gravité de la situation dans les pays éprouvés et invité les délégués à se pencher sur le problème avec beaucoup de sérieux.

Le Chef de l'Etat gambien s'est félicité également de ce que les délégués soient appelés à se pencher sur le problème des autres calamités naturelles telles que les inondations et les cyclones qui frappent d'autres régions d'Afrique, notamment les pays de l'Océan Indien.

La parole fut ensuite passée au Ministre de la Défense de la République de Guinée qui, dans une brève intervention, a remercié le Chef de l'Etat gambien de son hospitalité, et après avoir parlé du caractère préoccupant de la sécheresse, le Ministre guinéen a loué les vertus de la solidarité internationale et de la paix.

La parole fut alors passée au Secrétaire général de l'OUA qui a remercié le Président de la République gambienne d'avoir accepté d'héberger cette réunion et d'avoir mis à la disposition des délégués toutes les facilités requises.

Le Secrétaire général a fait ensuite un bref rappel de l'historique du Comité Ad Hoc de l'OUA sur la sécheresse et les calamités naturelles.

.....

Il a fait un résumé de l'effet dévastateur du phénomène et après avoir énoncé les décisions du Conseil des Ministres de Tripoli, il a invité l'auditoire à se pencher sur le problème des mesures à prendre en vue de prévenir le phénomène par la mise en oeuvre d'une stratégie à court, moyen et long terme ; le Secrétaire général a parlé de sa visite aux Etats membres et rendu compte des résultats de ses contacts avec les pays arabes donateurs.

La séance a été suspendue à 11 h 30.

Elle a été reprise sous la présidence du Ministre du Développement rural du Tchad.

L'ordre du jour a été adopté tel qu'il a été formulé par le Secrétariat général (voir annexe III).

A été pris du rapport du Secrétaire général après quelques modifications ayant trait à l'évolution en aide alimentaire des pays visités par la mission OUA.

Après quelques discussions sur l'éventualité d'un examen conjoint des points 4 et 5 un consensus s'est finalement dégagé en faveur du maintien séparé de ces deux points.

Dans un souci d'économie de temps, il a été suggéré que seules les délégations dont les pays n'avaient pas reçu la visite du Secrétaire général de l'OUA soient autorisées à prendre la parole pour faire le point de la situation dans leurs pays respectifs. C'est le cas de Madagascar, du Soudan, de l'Ethiopie, etc...

Pour les pays visités par le Secrétaire général, il a été retenu que leurs délégations devraient déposer au Secrétariat les compléments d'information relatifs à la nouvelle situation qui y prévaut depuis la visite du Secrétaire général.

...

Le délégué malgache a chaleureusement remercié le Secrétaire général de l'acte de solidarité accompli et a fait le point de la situation créée par les cyclones tropicaux dans son pays.

Le délégué du Soudan, après un exposé détaillé des ravages causés par la sécheresse, a émis l'idée de la constitution d'une mission technique pluridisciplinaire de l'OUA qui visiterait les différents pays affectés afin d'aider les Gouvernements à élaborer des programmes futurs à court, moyen et long terme.

La parole fut donnée aux représentants des Organisations internationales et sous-régionales telles que le PNUD, l'OCLALAV et le CILSS.

Le représentant du PNUD a invité le Secrétaire général de l'OUA à se mettre en rapport avec le Secrétaire général des Nations Unies afin de mobiliser les ressources en hommes et en moyens financiers disponibles au sein des agences spécialisées de l'ONU pour venir en aide aux victimes de la sécheresse et des autres calamités naturelles.

L'OCLALAV, quant à elle, souhaiterait obtenir une aide financière de l'OUA pour l'exécution de ses projets à court terme dans le cadre de la lutte contre les déprédateurs.

Pour avancer dans les travaux, il a été décidé de constituer immédiatement un sous-comité technique chargé de rédiger les projets de recommandations qui devaient sanctionner les travaux du Comité Ad Hoc. Ce sous-comité est composé comme suit : Madagascar, Sénégal, Ethiopie, Zaïre.

Les représentants des organisations internationales présents pouvaient également se joindre à ce sous-comité.

...

Suite à l'intervention du CILSS, le Secrétaire général a fait une mise au point tenant à préciser que les actions de l'OUA dans le domaine de la sécheresse et autres calamités naturelles n'étaient pas concurrentes de celles menées par le CILSS, dont il a reconnu le dynamisme et l'efficacité, mais plutôt complémentaires.

Le sous-comité a rédigé trois projets de recommandation, qui ont été adoptés par le Comité après amendements. Les recommandations adoptées et la liste des participants sont annexées au présent rapport.

RECOMMANDATION I

Le Comité Ad Hoc de l'OUA sur la sécheresse et les autres Calamités Naturelles réuni en session extraordinaire à Banjul (Gambie) du 21 au 23 mars 1978,

Considérant l'aggravation de la sécheresse dans de nombreux pays d'Afrique,

Notant avec inquiétude le caractère quasi permanent et l'extension du phénomène à d'autres pays du continent,

Notant également avec inquiétude la gravité de la situation due à l'apparition répétée des cyclones tropicaux et des inondations,

Préoccupé par la situation catastrophique créée par l'action conjuguée et la répétition de la sécheresse, des cyclones tropicaux, des inondations et des déprédateurs,

Considérant les visites effectuées par le Secrétaire Général Administratif dans les pays touchés par la sécheresse,

Ayant à l'esprit la Résolution CM/Res. 616 (XXX) de la 30e session ordinaire du Conseil des Ministres de l'OUA,

1. FELICITE le Secrétaire Général administratif pour l'action déjà entreprise et les efforts fournis pour une sensibilisation de l'opinion internationale et la recherche de moyens concrets de lutte contre la sécheresse et les autres calamités naturelles ;
2. INVITE le Secrétaire Général administratif à poursuivre ses visites auprès des autres pays africains touchés par la sécheresse et d'autres calamités naturelles ;

3. PRIE le Secrétaire Général administratif de poursuivre ses efforts auprès du Fonds Arabe Spécial d'Assistance à l'Afrique conformément à la Résolution CM/Res. 616 (XXX) de la 30e session ordinaire du Conseil des Ministres ;

4. INVITE le Secrétaire Général administratif à poursuivre son action auprès du Secrétaire Général des Nations Unies, auprès des institutions spécialisées des Nations Unies ainsi que du PNUD et de l'UNSO, auprès des organismes gouvernementaux et non-gouvernementaux donateurs pour un renforcement conséquent de leur action à la mesure de l'aggravation de la situation en Afrique ;

5. PRIE le Secrétaire Général administratif de soumettre au prochain Conseil des Ministres à Khartoum un rapport détaillé sur l'ensemble des activités et des efforts du Secrétariat Général de l'OUA dans le domaine de la recherche de solutions aux problèmes de la sécheresse et des autres calamités naturelles.

RECOMMANDATION II

Le Comité Ad Hoc de l'OUA sur la sécheresse et les autres calamités naturelles réuni en session extraordinaire à Banjul (Gambie) du 21 au 23 mars 1978,

Ayant à l'esprit la Résolution CM/Res. 616 (XXX) de la 30e session ordinaire du Conseil des Ministres,

Prenant acte du rapport du Secrétaire Général administratif de l'OUA sur d'une stratégie et d'un programme d'action à moyen et à long terme de lutte contre les calamités naturelles,

Conscient de la nécessité de centrer l'essentiel des efforts sur les projets nationaux ou régionaux destinés à prévenir et à réduire les effets des calamités naturelles en Afrique,

1. INVITE le Secrétaire Général administratif de l'OUA à mener une action complémentaire de celle des pays affectés auprès des organismes et des pays donateurs en vue de l'obtention de secours alimentaires d'urgence ;

2. INVITE le Secrétaire Général administratif à :

(a) consacrer l'essentiel de l'assistance financière susceptible d'être disponible aux projets nationaux ou régionaux élaborés par les Pays membres de l'OUA dans le cadre de la lutte contre la sécheresse et les autres calamités naturelles ;

(b) consacrer une partie de cette assistance au règlement du problème du transport de l'aide alimentaire déjà obtenue ;

(c) consacrer une partie de cette assistance financière à la reconstruction et au remplacement d'infrastructures détruites par les calamités naturelles ou nécessaires à la lutte contre lesdites calamités.

3. ENCOURAGE le Secrétaire Général administratif de l'OUA à persévérer dans ses efforts pour la recherche de fonds d'assistance auprès des Nations Unies, des organisations internationales, des organisations gouvernementales et non-gouvernementales pour le financement et la concrétisation d'un programme d'action à moyen et à long terme sous l'égide de l'OUA.

RECOMMANDATION III

Le Comité Ad Hoc de l'OUA sur la sécheresse et les autres calamités naturelles réuni en session extraordinaire à Banjul (Gambie) du 21 au 23 mars 1978,

Ayant pris note du rapport du Secrétaire Général administratif de l'OUA,

Conscient de la nécessité de renforcer les structures au sein de l'OUA pour la dynamisation de son action de lutte contre la sécheresse et les autres calamités naturelles,

Soucieux également de voir se renforcer l'action des organisations régionales et une meilleure coordination avec celle de l'OUA,

1. RECOMMANDE la réévaluation des objectifs et la restructuration du Bureau d'Accra qui représente l'OUA auprès de la Commission mixte FAO/OUA/OMS afin qu'il puisse mieux répondre aux préoccupations des pays affectés par la sécheresse et les autres calamités naturelles ;
2. RECOMMANDE l'institutionnalisation et la dynamisation du Conseil Scientifique pour l'Afrique en vue d'une rentabilisation maximale des compétences des experts et chercheurs africains dans la recherche des solutions au problème de la sécheresse et des autres calamités naturelles ;
3. RECOMMANDE la restructuration et l'intégration des organismes de lutte contre les déprédateurs en Afrique, et l'octroi des moyens d'action nécessaires pour une intervention d'urgence dans les pays affectés ;
4. INVITE les organes compétents de l'OUA à mettre en oeuvre un plan d'action visant à la protection, à la sauvegarde et à la reconstitution du cheptel dans les régions affectées ;

...

RECOMMANDE la mise sur pied d'un groupe de travail chargé ~~notamment~~ de définir pour le compte du Comité Ad Hoc, une stratégie et un programme d'action à moyen et à long terme ;

6. **INVITE** le Secrétaire Général administratif de l'OUA à se mettre en rapport avec le Secrétaire Général des Nations Unies pour lui demander de mobiliser dans les meilleurs délais, et par le biais des institutions concernées du système des Nations Unies, les ressources humaines et financières nécessaires à la mise en application d'un programme à moyen et à long terme de lutte contre la sécheresse et les autres calamités naturelles en Afrique. Ce programme devra comporter, entre autres, des études sectorielles et pluri-sectorielles, et tenir compte à la fois de la nécessité de fournir des aides d'urgences et de la recherche de moyens de financement ;

7. **INVITE** le Secrétaire Général à coopérer étroitement avec l'Organisation Météorologique Mondiale en vue notamment de faire bénéficier les pays africains des relevés météorologiques par le système de satellites ;

8. **LANCE** un appel aux pays affectés par la sécheresse et autres calamités naturelles pour qu'ils établissent, à l'instar des pays du Sahel, des organismes inter-étatiques de lutte contre la sécheresse et les autres calamités naturelles ;

9. **RECOMMANDE** au Secrétaire Général administratif de tout mettre en oeuvre pour sensibiliser et mobiliser par tous les moyens d'information et les mass-média l'opinion publique internationale.

MOTION DE REMERCIEMENTS

présentées par le Cap-Vert au nom des Participants

Le Comité Ad Hoc de l'OUA sur la sécheresse et les autres calamités naturelles réuni en session extraordinaire à Banjul (Gambie) du 21 au 23 mars 1978,

Ayant écouté avec attention le discours magistral de S. E. El Hadj Daouda Kairaba Djawara, Président de la République de Gambie,

1. A DECIDE de considérer cet important discours comme un document de travail du Comité Ad Hoc de l'OUA sur la sécheresse et les autres calamités naturelles ;

2. EXPRIME sa reconnaissance au Président Daouda Kairaba Djawara pour sa contribution importante au succès de la réunion ;

3. REMERCIE le Gouvernement et le peuple de la Gambie pour l'accueil fraternel et chaleureux dispensé à toutes les délégations ayant participé à la réunion du Comité Ad Hoc à Banjul et pour la qualité des conditions de travail mises à la disposition des délégations.

ORDRE DU JOUR

1. Cérémonie d'ouverture
2. Election du bureau
3. Adoption de l'Ordre du Jour
4. Examen du rapport du Secrétaire Général Administratif
5. Nouvel examen de la situation dans les différents Etats membres affectés par les calamités naturelles (point à discuter sur la base des rapports présentés par les Etats membres et les Organisations Internationales)
6. Examen du rapport et des résolutions du dernier Conseil des Ministres et priorités à retenir dans le cadre des moyens financiers qui pourraient être dégagés conformément aux démarches autorisées par le Conseil des Ministres
7. Recommandations en vue de l'élaboration d'une stratégie et d'un programme d'action à moyen et long terme de lutte contre les calamités naturelles
8. Adoption du rapport du rapporteur et des recommandations de la réunion
9. Questions diversés.

DISCOURS D'OUVERTURE DE SON EXCELLENCE
LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE GAMBIE

Monsieur le Secrétaire Général,
Excellences,
Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs,

Je voudrais, pour commencer, vous féliciter M. le Secrétaire Général, pour la rapidité avec laquelle vous avez pris des mesures pour convoquer cette session extraordinaire du Comité Ad Hoc sur la Sécheresse et les Calamités naturelles, après le dernier Conseil des Ministres de l'OUA qui s'est tenu à Tripoli à la fin du mois de février 1978. Nous savons également que vous avez récemment effectué une tournée dans les pays du Sahel dans le but d'évaluer, de visu, l'impact et les conséquences de la sécheresse qui y sévit actuellement et de lancer un appel à la communauté internationale pour qu'elle apporte une assistance à ces pays.

En outre, nous savons votre préoccupation très louable face à l'apparition d'autres calamités naturelles dans certains Etats membres de notre Organisation ; c'est le cas des inondations qu'ont connues certains pays de l'Afrique Orientale et des cyclones qui ont sévi dans certains pays insulaires de l'Océan Indien.

Je n'ai pas besoin, Messieurs les délégués, de vous dire que les ravages causés par la sécheresse, notamment dans la zone sahélienne de notre continent, au cours des six dernières années et ceux causés par d'autres formes de calamités naturelles en Afrique, constituent les pires formes de calamités que le continent ait connues au cours du 20^e siècle. Votre présence ici, aujourd'hui, montre que la gravité du problème a été reconnue, et nous sommes, nous Gambiens, très honorés d'accueillir une si importante réunion, à la fois parce que notre pays est un Etat membre de l'Organisation qui souscrit pleinement à son esprit et à ses aspirations et aussi parce que la Gambie est un Etat membre du CILSS dont il est actuellement "le siège" temporaire.

...

Je suis tout à fait confiant qu'au cours des quelques jours prochains, au cours desquels vous vous réunirez, vos délibérations ne viseront pas seulement à élargir l'idée que notre continent se fait de ces questions importantes, mais que vous vous attacherez aussi à définir des orientations qui permettront de galvaniser les énergies des gouvernements et des peuples de tous les Etats membres de notre Organisation dans la lutte commune qu'ils mènent contre la sécheresse et les autres calamités naturelles dont les conséquences ont causé dans certaines parties de notre continent un déséquilibre grave et, dans certains cas même, une ruine complète de la relation harmonieuse qui doit exister entre l'homme et l'environnement dans lequel il vit.

Les facteurs qui se trouvent à la base de ces calamités et leur impact sur nos peuples constituent un ensemble complexe de causes et d'effets. Et parce que les problèmes sont variés, leurs solutions doivent être elles aussi variées. Mais, bien que je n'aie nullement l'intention d'anticiper sur la manière complète dont vous allez traiter ces questions, je voudrais souligner certains points que je considère d'une importance capitale pour toute stratégie visant à trouver des solutions définitives aux problèmes de la sécheresse et des autres calamités naturelles.

Tout d'abord, étant donné que ce que nous recherchons c'est d'améliorer efficacement la relation entre l'homme et son environnement, il est indispensable de comprendre, de manière plus complète, les interactions dynamiques entre les écosystèmes naturels et toutes les données socio-économiques dues à la présence de l'homme. Ceci veut dire que la perception traditionnelle que nous avons de l'influence de nos activités économiques sur notre environnement doit désormais prendre en compte les risques que ces activités font courir à un milieu déjà fragile ; ceci veut dire aussi que notre effort de planification nationale doit être aujourd'hui, plus qu'il ne l'a jamais été auparavant, orienté vers un développement intégré des ressources de base dont notamment les ressources hydrauliques (eaux de ruissellement, eaux souterraines et bassins des cours d'eau) pour, en premier lieu,

la production alimentaire ; que nos terrains de parcours, notre faune et nos ressources forestières doivent être protégés contre une exploitation sauvage et irrationnelle et que toutes ces actions doivent reposer sur la planification, la recherche, l'adaptation des techniques modernes et l'acquisition, au moment opportun, de l'information météorologique nécessaire qui nous alertera des calamités imminentes et nous permettra de mieux nous préparer à leur faire face.

Voici quelques unes seulement, sans doute, des composantes nombreuses de la stratégie qui doit être élaborée. Cette stratégie doit être élaborée au niveau des gouvernements, à l'échelon régional ou sous-régional et à un niveau plus vaste, au plan international.

Pour le Sahel, compte tenu du fait qu'il constitue un ensemble écologique continu et compte tenu des conséquences désastreuses d'une sécheresse qui est devenue un phénomène permanent et endémique, l'approche sous-régionale a consisté en la création du CILSS en 1973 par les Chefs d'Etat des pays affectés.

Cette organisation est ouverte à tous les Etats membres de l'OUA dont l'agriculture se caractérise par la prédominance d'une écologie de type sahélien et que l'on considère de manière unanime comme étant affectés par la sécheresse. Les demandes d'adhésion sont étudiées par le Conseil des Ministres après leur dépôt auprès du Ministre coordinateur.

Le Conseil des Ministres fait des recommandations à la Conférence des Chefs d'Etat. Des regroupements sous-régionaux du même genre peuvent être créés dans d'autres zones de notre continent qui connaissent des calamités naturelles et l'Organisation de l'Unité Africaine en particulier et la communauté internationale en général peuvent jouer le même rôle important qu'elles ont joué de manière si remarquable dans le cas du Sahel.

Je ne voudrais pas conclure sans vous souhaiter à tous une chaleureuse bienvenue à Banjul au nom du Gouvernement et de tout le peuple Gambiens et vous inviter à accepter l'hospitalité modeste que nous sommes en mesure de vous offrir.

Je suis convaincu qu'en ce moment même où nous nous trouvons réunis ici, beaucoup d'hommes de bonne volonté, sur notre continent et hors de notre continent, individuellement ou en tant que responsables gouvernementaux et responsables d'organisations internationales, sont en train de déployer des efforts pour donner au concept de la coopération internationale, un contenu radicalement nouveau, un contenu qui réaffirme la supériorité morale évidente d'un ordre mondial juste et meilleur. J'ai la conviction, par conséquent, que même dans ces moments qui semblent difficiles et où des calamités naturelles aux conséquences graves frappent une partie importante des peuples les plus pauvres du monde, on peut penser qu'à l'avenir nous ne demeurerons pas nécessairement dans la même situation de vulnérabilité face à la sécheresse et aux calamités naturelles.

Je vous remercie.

Je suis convaincu qu'en ce moment même où nous nous trouvons réunis ici, beaucoup d'hommes de bonne volonté, sur notre continent et hors de notre continent, individuellement ou en tant que responsables gouvernementaux et responsables d'organisations internationales, sont en train de déployer des efforts pour donner au concept de la coopération internationale, un contenu radicalement nouveau, un contenu qui réaffirme la supériorité morale évidente d'un ordre mondial juste et meilleur. J'ai la conviction, par conséquent, que même dans ces moments qui semblent difficiles et où des calamités naturelles aux conséquences graves frappent une partie importante des peuples les plus pauvres du monde, on peut penser qu'à l'avenir nous ne demeurerons pas nécessairement dans la même situation de vulnérabilité face à la sécheresse et aux calamités naturelles.

Je vous remercie.

INTRODUCTION DU RAPPORT
DU
SECRETARE GENERAL DE L'OUA

Monsieur le Président,
Monsieur le Vice Président,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,

L'on en conviendra, il est significatif que cette réunion du Comité Ad Hoc de l'OUA sur la sécheresse et les diverses calamités naturelles se déroule ici-même à Banjul, dans le cadre enchanteur du "SAHELKUNDA", où, il y a à peine trois mois, se concertaient les différentes instances et au plus haut niveau du CILSS, le Comité inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel. Certes, la Gambie située au centre de cette zone qui illustre les ravages d'un phénomène qui entrave profondément le processus du développement de nos pays et annihile les efforts consentis à cette fin, offrait-elle le cadre par excellence de cette concertation.

Mais ce qu'il faut exalter c'est la foi du Gouvernement Gambien, de son leader le Président El Hadj Dawda Kairaba JAWARA, de son peuple, en la coopération, en la coordination, pour la recherche conjointe des solutions destinées à promouvoir l'amélioration des conditions de vie des peuples africains.

Ce qu'il faut exalter c'est la détermination du Gouvernement gambien de toujours apporter sa contribution à la réalisation des objectifs de l'OUA, dont l'un est précisément "de coordonner et d'intensifier la coopération et les efforts des Etats membres pour offrir de meilleures conditions d'existence aux peuples d'Afrique".

...

C'est sans doute dans cet esprit que la Gambie, sans être membre du Comité Ad Hoc a néanmoins accepté spontanément d'inviter cette réunion, et la présence de Votre Excellence le témoigne.

Qu'hommage vous soit donc rendu, Monsieur le Président, pour votre action permanente, persévérante et militante pour la réalisation, la matérialisation des idéaux éthiques de notre Organisation créée parce que les Etats africains se sont sentis "guidés par leur commune volonté de remplir par la compréhension entre leur peuples et la coopération entre les Etats, afin de répondre aux aspirations de nos populations vers la consolidation d'une fraternité et d'une solidarité intégrées au sein d'une unité plus vaste qui transcende les dirigences ethniques et nationales".

Monsieur le Président, cette session de notre Comité revêt une importance particulière. En effet, institué en 1974 après les drames de la sécheresse qui avaient singulièrement sévi en 1973, épisode au cours de laquelle, il faut bien l'avouer, notre Organisation n'avait pas joué son rôle, celui d'être le mobilisateur par excellence des solidarités agissantes, ce Comité se trouve aujourd'hui devant des responsabilités historiques.

Créé après un constat d'impuissance devant les ravages d'un phénomène, c'est-à-dire à la fin d'un cauchemar, ce Comité aujourd'hui prend à temps conscience des signes, des manifestations alarmantes du retour du même problème et de ses aspects désastreux.

Il lui faut donc se situer à la hauteur des événements de faire montre de sa capacité, je veux dire la capacité de notre Organisation continentale de répondre aux appels pressants et oppressants des peuples menacés, mais plus encore notre capacité de nous organiser, de nous outiller pour être à même de pouvoir conjurer à court, moyen et long terme des situations dramatiques.

...

Il se trouve, et il faut s'en féliciter, que les Etats, instruits par les épreuves passées, riches désormais d'une certaine expérience, ont su, isolément ou collectivement cerner les données du problème, et s'engager avec sérieux dans l'étude, l'organisation, la systématisation des projets de défense, à la fois auto-centrée et collective. Le CILSS et ses organes techniques, l'ADRAO (l'Association pour le Développement de la Riziculture en Afrique de l'Ouest) entre autres, sont des illustrations parlantes de cette démarche rationnelle.

Il se doit, à l'évidence, et d'urgence que l'OUA s'intégrât à ce mouvement. Mieux, qu'elle l'oriente, qu'elle en favorise les articulations dynamisantes, qu'elle mette ses structures au service de l'action, en les adaptant au besoin. Disposant de toutes les informations nécessaires à la compréhension du problème, l'OUA, par l'entremise de l'unité de réflexion conceptuelle que doit être le Comité ad hoc, doit désormais être en mesure d'élaborer une stratégie cohérente, globale et permanente de lutte contre les calamités que la nature s'ingénie à faire peser sur l'Afrique, une Afrique qui, sortie du naufrage colonial n'a guère besoin de cyclones, d'inondations, de sécheresses, d'invasion de déprédateurs pour s'édifier, se consolider, s'ouvrir à l'émergence.

C'est le lieu de souligner que ce faisant, ce rôle que doit jouer l'OUA n'est en rien concurrent de celui que jouent déjà les institutions, les groupements régionaux et sous-régionaux mis en place et qui se préoccupent des problèmes des calamités. Tout au contraire, car s'il revient naturellement à l'OUA d'exalter la mystique de solidarité, les maux, les succès africains étant de responsabilité collective, nous savons que pour réaliser concrètement cette solidarité, le meilleur chemin est la constitution de centres ou de cercles concentriques de solidarité et de coopération se rapprochant et s'intégrant progressivement.

C'est donc désormais vers une complémentarité des actions de l'OUA et des autres Institutions qu'il faut s'orienter.

...

Car, outre que la compétence de notre Comité déborde les préoccupations du seul phénomène de la sécheresse, la stratégie que peut définir notre Comité pour le compte de l'Organisation doit tendre à compléter ce que les Organisations existantes ont projeté de réaliser, et surtout de sensibiliser davantage les Etats et les Organismes internationaux sur l'acuité des préoccupations mises en évidence par les Etats victimes de la sécheresse et les autres calamités naturelles. Il nous est agréable ici d'exprimer notre profonde gratitude aux Etats et aux Organismes internationaux (la FAO, le PAM, le PNUD) qui se sont déjà montrés sensibles à nos difficultés.

Comme de surcroît il se trouve que le phénomène de la sécheresse dépasse désormais le cadre organique et institutionnel du CILSS, c'est-à-dire s'étendant à des pays dont les pôles de développement reposent sur des facteurs plus variés au plan des potentialités. C'est le cas de la Guinée, du Cameroun de la Guinée-Bissau, de l'Algérie, de l'Ethiopie, de la Somalie, etc... Notre Organisation a mission de bâtir une stratégie globale de lutte contre toutes les calamités pour pouvoir d'une part sensibiliser l'opinion africaine et internationale, et d'autre part mobiliser les moyens que requiert une situation souvent critique, à court, moyen et long terme.

Nous nous trouvons donc en ce moment devant cette situation préoccupante et l'un des objectifs de cette session du Comité doit être d'orienter la contribution de l'OUA dans cette lutte pour la survie de certaines de nos populations. Comme on le sait, j'ai entrepris de visiter tous les Etats victimes des effets de la sécheresse afin de recueillir les informations nécessaires qui pourraient guider la formulation d'un projet de contribution. La première partie de mes visites m'a permis de réunir suffisamment d'éléments pour être en mesure de présenter au Conseil des Ministres réuni en sa 30e session à Tripoli un rapport intérimaire sur la situation. Le Conseil des Ministres, prenant acte de mon rapport m'a d'une part invité à convoquer la réunion du Comité ad hoc de l'OUA sur les problèmes de la sécheresse

...

et des autres calamités naturelles en vue d'obtenir des recommandations pour l'élaboration d'une stratégie et des actions concrètes de l'OUA face au fléau qui menace en permanence les Etats membres, et m'a d'autre part autorisé à entreprendre dans le cadre du Fonds arabe spécial d'Assistance à l'Afrique les démarches nécessaires pour obtenir une assistance financière de 15 millions de dollars au minimum et de solliciter d'autres sources de financement pour apporter une aide d'urgence aux Etats membres de l'Organisation permettant ainsi de faire face à la grave situation qui prévaut dans ces régions.

Les éléments recueillis dans le cadre de la 2e phase de ma mission ont confirmé en tous points toutes les analyses, les hypothèses et les perspectives dessinées au cours de la première phase.

Le problème dès lors qui se pose est le suivant : A supposer que nous puissions réunir les fonds, conformément à la résolution du Conseil des Ministres, quelle démarche suggérer ? Quelles actions entreprendre ? C'est bien sûr la responsabilité de votre Comité.

Mais le Secrétariat croit devoir suggérer quelques directions de réflexion. D'abord que le phénomène de sécheresse et des calamités naturelles ne doit pas être considéré comme un phénomène conjoncturel, accidentel et traité comme tel, mais comme un phénomène ayant une répercussion fondamentale sur tout le processus du développement des pays concernés. Ensuite, que nos structures traditionnelles devraient être réorganisées de façon à jouer un rôle permanent, concret, positif et efficace dans la préparation de la contribution de l'action opérationnelle de l'OUA.

Cette action opérationnelle de l'OUA doit savoir se situer dans le domaine sûr du possible, du réalisable, du durable et de la continuité, et ne pas s'enliser dans des actions prétentieuses, de prestige pour lesquelles nous n'avons pas de structures adaptées.

...

Le Conseil scientifique africain notamment pourrait être mieux structuré pour assurer une mission normative, permanente pour des problèmes concrets, organisant des groupes de travail composés d'experts des pays membres de l'OUA, préparant les documents et les études techniques devant être soumis à l'examen de votre Comité. En d'autres termes si nous devons nous préoccuper de la situation immédiate, nous devons le faire en dépassant, autant que faire se peut, la simple intervention d'urgence par la fourniture de vivres ou de subsides symboliques mais plutôt porter notre contribution dans la réalisation de projets qui préparent une solution durable du problème.

Ainsi sans exclure de venir d'une manière ou d'une autre au secours des pays au bord de la famine, nous devons privilégier des actions à court, moyen et long terme dont la finalité est de rendre nos économies moins vulnérables aux caprices de la nature.

Dans ce contexte, il ne serait pas sans intérêt que votre Comité passe une recommandation proposant une réunion préparatoire des Ministres africains de l'Agriculture en vue d'une préparation approfondie de deux importantes réunions qui se tiendront en 1979, à savoir la Conférence mondiale sur le développement rural, et la Conférence mondiale sur le climat.

Monsieur le Président, Excellences, Messieurs, l'OUA, pour beaucoup de gens passe pour être avant tout une machine politique. C'est vrai et c'est normal, car cette machine nous permet d'affirmer la positivité de nos civilisations, le droit de nos peuples à l'existence, à l'indépendance, à la dignité, à la participation positive dans les affaires de la Communauté internationale.

...

Mais cette machine politique n'est pas que politicienne. Elle sait faire droit au concept du "Primum vivere deinde philosophare" et s'atteler à toutes les actions qui tendent à la libération multidimensionnelle de nos peuples. La charte économique de l'OUA, la charte culturelle, les démarches en vue de la création d'une agence Panafricaine de l'Information, le Projet Panaftel, le Bureau pour le placement et l'éducation des réfugiés africains, notre bureau de recherche scientifique et technique avec ses ramifications pour les problèmes de l'élevage et du bétail, les problèmes du sol, sur les problèmes phytosanitaires, et notre action pour l'instauration du nouvel ordre économique, sont là pour porter témoignage du rôle et de la vocation multiples de notre Organisation.

Cette réunion de Banjul, s'inscrit donc dans le contexte logique et éthique de nos préoccupations de solidarité, de coopération, d'intégration de nos économies.

Sans aucun doute, l'hospitalité chaleureuse, l'ambiance fraternelle, le cadre inspirateur, permettront aux membres de ce Comité, ainsi qu'aux observateurs qui ont bien voulu nous rejoindre, de faire de cette réunion un moment historique de l'engagement de l'OUA dans la quête du mieux-être des peuples africains.

Je vous remercie de votre attention.

DISCOURS DE CLOTURE DE L'HONORABLE ALHAJI YAYA GEESAY
MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DES RESSOURCES NATURELLES DE GAMBIE

Monsieur le Président,
Excellence Monsieur le Secrétaire Général Adjoint,
Honorables Ministres,
Messieurs les Délégués,
Mesdames et Messieurs,

Alors que nous en arrivons à la fin de nos travaux, je voudrais remercier le Président pour la manière efficace dont il a dirigé les travaux de la réunion et féliciter le Secrétaire Général de l'OUA pour son grand intérêt et sa sensibilité remarquable aux conséquences nuisibles de la sécheresse et des autres calamités naturelles au bien-être de nos peuples.

Je voudrais également remercier votre Secrétariat pour le grand effort qu'il a déployé pour le succès de la présente réunion. Je remercie également les délégués pour leur diligence, leur franchise et pour les recommandations pertinentes qui sont le fruit de leurs travaux.

La participation à nos travaux, au cours des deux derniers jours, des membres de la communauté internationale souligne également le fait que l'Afrique peut compter sur la bonne volonté et la sensibilité du monde entier face aux tribulations de nos peuples.

Je suis très convaincu que toutes les organisations internationales ici représentées et notamment les institutions de la famille des Nations Unies connaissent parfaitement nos préoccupations - elles savent si nous luttons contre le drame sahélien de la sécheresse ou si nos Etats ont été victimes des ouragans ou des inondations.

.../...

Durant toute notre réunion, nous avons tous oeuvré avec diligence pour produire ce que l'on peut appeler un document d'action à présenter à l'examen du Conseil des Ministres de l'OUA.

Nous reconnaissons bien sûr que les propositions que nous venons de faire sont immenses et que les institutions actuelles de l'OUA ne sont pas convenablement orientées vers ces domaines d'activités. C'est pourquoi, Monsieur le Président, nous autres Gambiens sommes particulièrement enthousiastes au sujet de l'importante proposition de nommer un groupe d'experts pour soutenir les activités du Comité Ad Hoc. Nous attendons également avec vif intérêt le résultat des efforts qui visent à un nouvel examen de la question fondamentale de la restructuration des principales institutions de l'OUA. Nous voulons croire qu'un tel exercice tiendra compte des besoins pressants de rendre notre organisation beaucoup plus sensible aux exigences des réalités que le Continent africain doit reconnaître vis-à-vis du reste de la communauté internationale, à savoir les réalités de nature politique et économique. Nous autres Gambiens, sommes convaincus qu'en tant qu'Organisation politique continentale, l'OUA peut satisfaire et être sensible aux besoins des peuples de notre Continent et à l'esprit d'autodétermination dont s'est inspirée sa charte. Cet esprit, nous autres Gambiens, l'appelons "TE-SITO".

Nous devons apprendre à dépendre de nous-mêmes, d'où l'importance de créer d'autres organisations telles que CILSS, OCLALAV, OICMA, etc... au sein de la région sahélienne de même que dans le reste de l'Afrique en général, des organisations qui, leur pouvoir uni ensemble, pourraient, non seulement lutter contre de telles calamités, mais aider également les Etats individuels à accéder à l'indépendance économique sur une base permanente.

.../...

Nous nous réjouissons de constater que notre expérience, en tant que membre du CILSS a été considérée utile à nos débats bien que nous ne soyons pas membre du Comité Ad Hoc.

Pour conclure, je voudrais remercier une nouvelle fois le Président, le Secrétaire Général et son personnel, les délégués et tous ceux qui ont pu s'arranger pour venir ici en Gambie afin de contribuer à l'effort commun dans notre lutte contre la sécheresse et les autres calamités naturelles. Je voudrais souhaiter à ceux d'entre vous qui doivent regagner leurs postes et leurs pays respectifs un bon voyage. La Gambie est toujours disposée à apporter sa modeste contribution à la Solidarité africaine. Vous êtes toujours les bienvenus dans notre pays. Vous nous trouverez toujours prêts à nous associer à un effort collectif au profit des peuples africains et de l'Unité Africaine.

"Vive l'Unité Africaine"

"Vive la Solidarité Internationale".

LISTE DES PARTICIPANTS/LIST OF PARTICIPANTS

ALGERIE

1. S.E. ABDELAZIZ BENHASSIN
Ambassadeur de l'Algérie à Khartoum
Soudan
2. Mr. ABDELKAOLER MASSAHEL
Ministère des Affaires Etrangères
Alger, Algérie

CAP VERT

3. Mr. JOSE BRITO
Secrétariat d'Etat à la Coopération
et Planification
Praia, Cap Vert

ETHIOPIA

4. Mr. ADUGNA SHIMELIS
Relief and Rehabilitation Commission
P.O. Box 5686
Addis Ababa, Ethiopia
5. Mr. CHANYALEV ALEMAYEHOU
P.O. Box 5686
Addis Ababa, Ethiopia

GAMBIA

6. Hon. ALHAJI YAYA CEESAY
Minister of Agriculture and
Natural Resources
Banjul, Gambia
7. Mr. F.A.J. M'BOGE
Permanent Secretary
Ministry of Agriculture and Natural
Resources
Banjul, Gambia

GAMBIA (suite/cont'd)

8. Mr. E.M. TAAL
Permanent Secretary
Ministry of External Affairs
Banjul, Gambia
9. Dr. WALLY S.M. NDOW
(National CILSS Secretariat)
1, Marina Parade
Banjul, Gambia
10. Dr. B.N. TOURAY
Veterinary Department
Abuko, Gambia
11. Mr. E.A. NJIE
Hydromet Department
Banjul, Gambia
12. Mr. C. JOOF
Fisheries Department
Banjul, Gambia
13. H.E. Major-General C.C. BRUCE
Ghana Embassy
Dakar, Senegal
14. Mr. ALEX AKUFFO
Ghana Embassy
Dakar, Senegal

GHANA

...

GUINEE-BISSAU

15. Mr. MANUEL R. BOAL
Comité de Coordination de l'Aide
Alimentaire
B. P. 50
Bissau, Guinée-Bissau

16. Mr. LUIZ CANDIDO RIBEIRO
Commissariat à l'Agriculture
et à l'Elevage
B. P. 71
Bissau, Guinée-Bissau

REPUBLIQUE DE GUINEE

17. S.E. ALAFE KOUROUMA
Ministre
Conakry, Guinée

18. S.E. KASSORY BANGOURA
Ambassadeur
Banjul, Gambie

19. Mr. MOHAMED LAMINE CONDE
Directeur national de la Protection
des Végétaux
Conakry, Guinée

HAUTE-VOLTA

20. Mr. FERNAND YOUGBARE
B. P. 7005
Ouagadougou, Haute-Volta

MADAGASCAR

21. Mr. RAMAMONJISOA
Conseiller Technique
Ministère de l'Intérieur
ANTANARIVE, Madagascar

MALI

22. S.E. ASSIM DIAWARA
Ministère du Développement Rural
Bamako, Mali

23. Dr. NGOLO TRAORE
Institut d'Economie Rurale
Ministère du Développement
Bamako, Mali

24. Mr. OUEDJI DIALLO
Correspondant National du CILSS
Ministère du Développement Rural
Bamako, Mali

MAROC

25. Mr. MOHAMED JABER
Chargé d'Affaires a.i.
Ambassade du Maroc
Dakar, Sénégal

NIGER

26. Mr. MAYAKI DJIBO
B. P. 241
Niamey, Niger

27. Mr. MOUSSA SALEY
B. P. 323
Niamey, Niger

SENEGAL

28. Mr. SAMBOU TOURE
Ministère du Développement Rural
Dakar, Sénégal

29. Mr. OUMAR COLY
Commissaire à l'Aide Alimentaire
Dakar, Sénégal

SOMALIA

30. H.E. ABDINUR YUSUF
Ambassador
P.O. Box 156
Dakar, Senegal

SUDAN

31. Mr. HASSAN MOHAMMEDI
Ministry of Agriculture, Food &
Natural Resources (Soil Conservation
Land Use & Water Programming Adminis-
tration)
P. O. Box 1942
Khartoum, Sudan

TCHAD

32. S.E. Mr. ROASSINGAR
Ministre du Département agricole,
pastoral et de la lutte contre les
Calamités naturelles
Ndamena, Tchad

33. Mr. MAIBIKHEEL
B. P.
Ndamena, Tchad

34. Mr. ASSANE DJIMRAN GAR
Conseiller
Ministère des Affaires Etrangères
Ndamena, Tchad

ZAIRE

35. S.E. KALONJI TSHIKALA
Ambassadeur du Zaïre à Dakar
B. P. 2251
Dakar, Sénégal

36. Mr. MUANDA BATOKA FUNZI
2e Secrétaire
Ambassade du Zaïre à Dakar
B. P. 2251, Dakar, Sénégal

ORGANIZATIONS/OBSERVERS

A.D.B.

1. Mr. WOLDE-MARIAM GIRMA
African Development Bank (A.D.B.)
P.O. Box 1337
Abidjan, Côte d'Ivoire

C.I.L.S.S.

2. Mr. ALY CISSE
CILSS Observer
Ouagadougou, Upper-Volta

FAO

3. Dr. E.O. IDUSOGIE
FAO Regional Officer for Africa
P.O. Box 1628
Accra, Ghana

OCLALAV

4. Mr. DIDIER AFFOYON
Directeur Technique de l'OCLALAV
B. P. 1066
Dakar, Sénégal

5. Mr. ABDALLALUO SOUEID'AHMED
OCLALAV
Dakar, Sénégal

MO

6. Mr. SAM TEWUNGWA
World Meteorological Organization (WMO)
Headquarters
Geneva, Switzerland

...

ORGANIZATIONS/OBSERVERS

PNUD

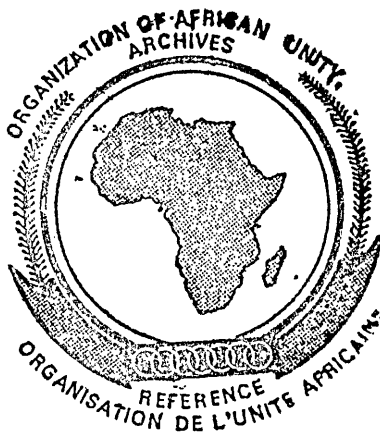
7. Mr. BERTIN BORNA
Représentant Régional du PNUD
Dakar, Sénégal

PAM

8. Mr. REGINALD P. POLLARIS
Responsable en la Coordination d'Aide
Alimentaire d'Urgence aux PAM du Sahel
Rome, Italie

UNESCO

9. Mr. SHIKON TAKEI
B. P. 3311
Dakar, Sénégal



1978-07

The Administrative Secretary-General's Report on the Extraordinary Meeting of the OAU Ad Hoc Committee on Drought and Other Natural Disasters, Banjul, The Gambia-21-23 March 1978

Organization of African Unity

Organization of African Unity

<https://archives.au.int/handle/123456789/9782>

Downloaded from African Union Common Repository